

n'est pas plus applicable dans cette région; le pincement ne peut guère se faire qu'en saisissant en même temps la peau. Heureusement ces artères reposent sur un plan osseux résistant, partant bien disposé pour rendre la compression efficace. La compression, en effet, est le vrai moyen de traitement des hémorragies du cuir chevelu, et le succès est certain, à condition cependant qu'elle soit immédiate. Nous entendons par là que la plaie doit être préalablement dégagée des caillots, des corps étrangers, des cheveux qui la recouvrent, de manière que la compression porte directement sur le vaisseau et l'aplatisse contre les parois du crâne; c'est pour n'avoir pas pris ces précautions que l'on échoue, et il n'en peut être autrement, puisque la compression ne s'exerce alors sur l'artère que par l'intermédiaire d'un corps mou, le caillot. Cependant, même avec l'aide d'une compression médiante et par conséquent insuffisante, l'hémorragie s'arrête d'abord, et le chirurgien peut croire qu'il a réussi: mais bientôt nouvelle hémorragie, nouvelle compression, et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'on ait fait ce par quoi il faut toujours commencer, le nettoyage exact de la plaie et la compression directe. L'hémorragie doit se reproduire, en effet, dans ces conditions, car si l'hémostase spontanée primitive n'a pu survenir par suite du défaut de rétraction des deux bouts de l'artère divisée, la même cause s'oppose à l'hémostase définitive, c'est-à-dire à la production d'un caillot solide, tant que la lumière du vaisseau n'est pas oblitérée par la compression.

Il est une déplorable manière, trop souvent mise en pratique, de traiter les hémorragies du cuir chevelu. Sans se donner la peine de couper les cheveux, de nettoyer la plaie ni de la découvrir, on croit courir au plus pressé en appliquant sur le point d'où vient le sang un tampon d'ouate imbibé de perchlorure de fer et une compression par-dessus. Cette méthode est presque toujours inefficace. Je repousse absolument l'emploi du perchlorure de fer dans ce cas, à moins que tous les autres modes de traitement ne puissent pas recevoir d'application.

Ayez toujours grand soin de bien désinfecter la plaie, afin d'éviter la production des érysipèles et des phlegmons que nous observions jadis si souvent.

Ce qui précède s'applique aux hémorragies du cuir chevelu consécutives à une plaie accidentelle, mais il en est qui succèdent à une plaie chirurgicale, à une incision pratiquée pour ouvrir un abcès, par exemple. Les mêmes moyens de traitement devront lui être opposés. Il est bon, toutefois, de savoir qu'ils peuvent échouer, à cause de la disposition suivante: si l'abcès siège au-dessous de la couche fibro-graisseuse, il repousse en dehors les vaisseaux, de sorte que ceux-ci en occupent la paroi externe et sont nécessairement divisés par le bistouri. La ligature et la torsion ne sont pas plus applicables que dans le cas précédent, mais la compression elle-même peut être inefficace, parce que la peau, étant épaissie, distendue, gondolée, ne saurait être exactement appliquée sur les os du crâne. Ayant eu à traiter un cas de ce genre, je ne pus me rendre maître de l'hémorragie qu'en comprimant la peau dans toute son épaisseur entre les deux branches d'une pince à verrou laissée en place pendant quarante-huit heures (1).

Je me résume en disant: Les hémorragies du cuir chevelu empruntent un caractère tout particulier à la présence des artères dans la couche sous-cutanée

(1) Depuis la première édition de ce Traité, en 1877, cette pratique, alors nouvelle, a été érigée en méthode de traitement des plaies artérielles sous le nom de *forcipressure*, en se servant de pinces spéciales dites *hémostatiques*.